COMMUNIQUÉ

Boralex : acquisition d'un projet éolien de 24 MW au Québec

Montréal (Québec), le 12 janvier 2015 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société »)(TSX:BLX) annonce l'acquisition de la totalité de la participation de Northland Power inc. dans le projet éolien communautaire Frampton d'une puissance de 24 MW (« Frampton »).

Le projet Frampton, détenu à 33,3 % par la municipalité de Frampton et, après la clôture de la transaction, à 66,7 % par Boralex, sera situé sur des terres privées de la municipalité de Frampton, en Chaudière-Appalaches au Québec. Une fois construit, Frampton sera composé de 12 éoliennes Enercon E-82 et est doté d'un contrat de vente d'électricité avec Hydro-Québec. D'une durée de 20 ans, ce contrat avait été attribué à l'occasion de l'appel d'offres de 250 MW d'énergie éolienne d'Hydro-Québec Distribution en 2009.

« L'acquisition de ce projet communautaire de qualité constitue un nouveau jalon dans le développement de Boralex au Québec et c'est avec enthousiasme que nous débutons cette collaboration avec la communauté de Frampton » affirme Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex.

La construction du projet Frampton débutera au cours du premier trimestre de 2015 afin de mettre en service le projet d'ici les douze prochains mois. Le projet nécessitera des investissements de l'ordre de 75 à 80 M$. La qualité du gisement éolien sur le site laisse présager un facteur d'utilisation moyen avoisinant 40 % permettant au projet de générer un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement d'environ 9 M$ par année.

Monsieur Lemaire ajoute que « fidèle à son approche de développement, l'équipe de Boralex viendra rapidement à la rencontre de la communauté. » Une rencontre, sous forme de portes ouvertes, sera organisée au cours des prochaines semaines afin d'initier le contact avec la communauté et de présenter les prochaines étapes du projet éolien Frampton.

L'acquisition de Frampton demeure sujette à certaines conditions de clôture.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société opère une base d'actifs totalisant une puissance installée de plus de 940 MW au Canada, en France et dans le nord-est des États-Unis. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant plus de 100 MW additionnels qui seront mis en service d'ici la fin 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débentures

convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des règlementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures non conformes aux IFRS

Afin de mesurer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise le BAIIA et la marge brute d'autofinancement. De l'avis de la direction, ces mesures sont des indicateurs financiers largement reconnus par les investisseurs, qui les utilisent pour évaluer la performance opérationnelle d'une entreprise et sa capacité de dégager des liquidités à même ses activités d'exploitation. Ces mesures non conformes aux IFRS sont tirées principalement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, mais n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias
Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs
Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com